



Petit Plus EST engagée à ne pas exercer de représailles à l'encontre des lanceurs d'alertes.

## Canneaux de communication

Telephone  
+243 821 366 687

Email  
chongea@petitplus.Org

Portal Web  
<https://www.petitplus.Org>

Si un lanceur d'alerte a des doutes sur la pertinence de la réponse de Petit Plus, il peut également le signaler via les canaux de dénonciation de l'un des donateurs de Petit Plus s'ils existent, dont les coordonnées figurent sur leurs sites Web respectifs.



<https://www.petitplus.Org>

# Introduction

Petit Plus Sarlu a une tolérance zéro pour la fraude, la corruption et l'inconduite ( y compris le harcèlement) et à développé une politique de prévention de la fraude pour soutenir un environnement exempt de fraude, de corruption et de harcèlement.



Petit Plus a engagé des experts pour fournir des canaux d'alerte confidentiels et indépendants permettant de signaler toute mauvaises pratiques impliquant ses ressources ou bien ses employés . Il permet aux employés de Petit Plus , aux partenaires de mise en œuvre, aux fournisseurs et aux membres du public de signaler de manière anonyme toute pratique contraire à l'éthique, y compris la fraude, la corruption et les autres infractions professionnelles.

Tous les canaux de dénonciation sont sécurisés.

L'identité de l'informateur qui utilise les services de dénonciation ne sera pas divulguée



# Foire aux questions sur la dénonciation

## 1 Qu'est-ce que la dénonciation ?

La dénonciation est un terme utilisé lorsqu'une personne transmet des informations concernant des actes répréhensibles tels que la fraude, la corruption ou la mauvaise conduite ( y compris le harcèlement.)

## 2 Qui peut être un lanceur d'alerte ?

Tout le monde peut être un lanceur d'alerte.  
Les canaux de dénonciation de Petit Plus sont à la disposition de tous les employés de Petit Plus , les partenaires de mise en œuvre, les fournisseurs et les membres du public.



## 3 Le lanceur d'alerte est-il protégé?

Petit Plus s'est engagé à ne pas exercer de représailles et il existe de nombreuses lois qui protègent les lanceurs d'alerte. En outre, l'identité du lanceur d'alerte est protégée et tous les rapports sont traités de manière anonyme.



## 4 Protection d'un lanceur d'alerte ?

Toute personne qui signale des soupçons raisonnables d'actes répréhensibles ( que ce soit par le biais de la ligne de dénonciation ou autrement) ne doit pas être désavantagée de quelque manière que ce soit par Petit Plus, y compris le subir une punition, une pénalité ou des représailles, dû au fait de son signalement.



## 5 Que se passe-t-il lorsque l'on dénonce ?

Après la dénonciation, des enquêtes approfondies sont menées pour établir les faits et obtenir des preuves d'actes contraires à l'éthique. les conséquences pour toute personne dont il est confirmé qu'elle a agi de manière contraire à l'éthique sont les suivantes :

**Employés de Petit Plus**  
Des mesures disciplinaires, y compris la suspension et /ou la résiliation du contrat de travail, le recouvrement des fonds détournés et des poursuites judiciaires.

**Partenaires de mis en œuvre**  
Suspension et/ou résiliation des accords de financement, recouvrement des fonds détournés et poursuites judiciaires.

**Fournisseurs**  
Suspension et/ou résiliation du Contrat, exclusion, recouvrement des fonds détournés et action en justice .

## Agissez maintenant

Si un pot-de-vin vous a été demandé dans le cadre des activités de Petit Plus, ou si vous soupçonnez un détournement ou utilisation frauduleuse des ressources , veuillez utiliser l'un des canaux de dénonciation confidentiels fournis au verso de cette fiche d'information.